

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le douze novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Brigitte MERLE, Claudine LE BOUEC, Chantal ROUILLE, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO, Isabelle ETIEMBLE, Caroline BAGOT-SIMON

Messieurs Alain LE CARROU, Michel BOUGEARD, Jean-Pierre REGNAULT, Claude DESANNEAUX, Daniel LE JOLU, Patrick BELLEBON, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Jean-Louis ROUAULT, Pierre-Marie CARSIN, Eric TOULGOAT, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ, Régis BEELDENS

Absents excusés Messieurs Adrien ARNAUD (pouvoir donné à Brigitte MERLE), Olivier LE CORVAISIER (pouvoir donné à Richard HAAS)

Secrétaire Madame Gwénaëlle TUAL

Secrétaire Adjoint Monsieur Cédric HERNANDEZ

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2018-80

**LOGEMENTS SOCIAUX - SUBVENTION A LA CHARGE FONCIERE –
TERRE ET BAIE HABITAT – LA PORTE NEUVE, 1 RUE DE LA ROCHE
DURAND - 24 LOGEMENTS**

Rapporteur : Madame Françoise ALLANO, Adjointe au Développement Social et Familial

Un permis de construire a été accordé à TERRE ET BAIE HABITAT en juin 2017 pour la construction de 24 logements locatifs sociaux dans le secteur de La Porte Neuve, 1 rue de la Roche Durand.

Sur ces 24 logements, 23 seront répartis dans trois petits collectifs (9 T2, 13 T3 et 1 T4) et le dernier logement de type 4 sera construit en pavillon individuel.

Huit logements bénéficient d'un financement en PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Insertion) et les 16 autres en PLUS (Prêt Locatif à Usage Social).

Le référentiel foncier mis en place par Saint-Brieuc Armor Agglomération et voté par Langueux en 2014 prévoit, dans ce type d'opération, une aide à la charge foncière versée par la Commune de 5 000 € par logement, soit une subvention de 120 000 €.

En conséquence, **je vous propose** :

→ d'autoriser la Ville de Langueux à apporter son financement dans le cadre du référentiel foncier à TERRE ET BAIE HABITAT à hauteur de 120.000 € dans l'opération de construction de 24 logements rue de la Roche-Durand ;

→ d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et signer tous documents se rapportant à cette opération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.

Certifié exécutoire au
vu de la transmission
en Préfecture le
et de la Publication le
La Maire,

Pour extrait conforme,
Langueux, le 15 novembre 2018
La Maire,

Thérèse JOUSSEAUME

Thérèse JOUSSEAUME